



Projet INTERREG IV A GRANDE REGION «Le maintien à domicile : intérêts stratégiques transfrontaliers»



*Projet financé par le FEDER
dans le cadre du programme INTERREG IV A Grande Région*

Projet INTERREG

« Maintien à domicile »

□ L'historique du projet :

Un partenariat local, initié en 2006, qui s'est concrétisé par un premier projet INTERREG.

Il s'est traduit par :

Un diagnostic participatif et transfrontalier,
Des actions concrètes autour des questions relatives aux équivalences de diplômes et à l'éthique.

Le premier projet INTERREG en chiffres :

| | |
|---|------|
| Nombre de bénéficiaires des actions menées : | 2733 |
| Nombre de retours des deux enquêtes | 2274 |
| Nombre de participants aux tables rondes | 45 |
| Nombre de participants au colloque | 218 |
| Nombre de participants aux 3 sessions de formation action 4 | 25 |
| Nombre de participants à la formation action 2 | 23 |
| Nombre de participants aux sessions de formations de la promotion sociale | 148 |

Un constat partagé :

- ❑ Les professions autour de l'accompagnement et de l'aide aux personnes dépendantes souffrent d'une certaine méconnaissance.
- ❑ Le sentiment d'isolement et de solitude est un phénomène dont souffrent de manière flagrante les personnes dépendantes et les aidants qui les accompagnent.

Le projet INTERREG

Comment répondre à ces enjeux, dans un contexte transfrontalier ? :

Un projet INTERREG IV A a été déposé en septembre 2011.

Avec un cofinancement de l'ANSP, de la Fondation de France et de la Région Wallonne.



Le territoire du projet



Les objectifs du projet

Deux objectifs principaux :

- ❑ L'amélioration de la qualité de la prise en charge du bénéficiaire, tout en créant du lien social autour des personnes dépendantes et des acteurs non professionnels qui s'investissent dans leur accompagnement.
- ❑ Le renforcement de l'attractivité du métier.

3 axes de travail

1. La mise en place d'actions visant à rompre l'isolement des personnes dépendantes et des aidants non professionnels.
2. L'organisation de conférences-débats transfrontalières.
3. La valorisation du métier.

Axe 1 :

La mise en place d'actions visant à rompre l'isolement des personnes dépendantes et des aidants non professionnels.

Public cible :

Aidants proches, aidants familiaux, aidants informels, familles, volontaires (bénévoles)

Axe 1: Objectifs

- ❑ Permettre de sortir de l'isolement les aidants et la famille d'un proche en situation de dépendance
- ❑ Permettre aux aidants d'intervenir de manière plus sécurisée et de mieux gérer des situations difficiles.

Axe 1: 3 actions

A) Actions ciblant les aidants proches et la famille de personnes dépendantes.

- A1) l'organisation de conférences-débats.
- A2) la mise en place de formations.

B) la mise en réseau des acteurs associatifs qui interviennent dans le champ du bénévolat et qui accompagnent des aidants proches.

C) la mise en œuvre de mesures communes visant à favoriser et à maintenir la participation des personnes dépendantes à la vie sociale.

Axe 2 :

Organisation de conférences-débats
transfrontalières, animées par des
professionnels du secteur issus des trois
pays

Public cible :

Stagiaires et étudiants

Ouverture aux salariés

Axe 2 : Objectifs

- ❑ Amélioration de la prise en charge du bénéficiaire
- ❑ Renforcement de l'adéquation entre le contenu des formations et les besoins des employeurs des trois pays.

Axe 3

La valorisation du métier

Public cible :

Demandeurs d'emploi

Etudiants

Salarié

Grand public

Axe 3 : Objectifs

- ❑ Permettre une meilleure connaissance de la profession et la valoriser,
- ❑ Faciliter le recrutement des structures intervenant dans le champ des services à la personne dépendante,
- ❑ Changer l'image de la profession, valoriser le métier.

Axe 3 :

- ❑ Réalisation d'un film,
- ❑ Réalisation de plaquettes et d'affiches métiers,
- ❑ Organisation d'un forum transfrontalier,
- ❑ Réalisation d'un site internet sur l'emploi transfrontalier et sur les formations dans le domaine des services à la personne dépendante.

Les bénéficiaires:

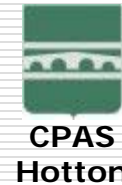
| | |
|---|------------|
| Nombre de bénéficiaires des actions qui seront menées (<i>données estimatives</i>) : | 550 |
| Aidants proches : | 150 |
| Acteurs associatifs qui interviennent dans le champ du bénévolat et qui accompagnent des aidants proches. | 50 |
| Personnes dépendantes et isolées | 120 |
| Stagiaires et étudiants en cours de formation dans le domaine des services à la personne dépendante dans les trois pays | 80 |
| Demandeurs d'emploi, étudiants | 150 |

Les partenaires :

Les opérateurs :



Les partenaires méthodologiques :



Merci pour votre attention

Personnes de contact :

ADEF (France)

Agent de développement
Barbara POLSINELLI
Espace JEAN MONNET
Maison de la Formation
F-54810 LONGLAVILLE
Tél : 0033 (0)3 82 25 03 00
Email : bpolsinelli@adef.biz

Service provincial Social et Santé (Belgique)

Service Bien Vieillir
Stéphanie JACQUES
Square Albert 1^{er}, 1
B-6700 ARLON
Tél : 0032 (0)63 212 212
Email : stephanie.jacques@province.luxembourg.be